



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 21 avril 2021

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2021

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 20 et 27 JUIN 2021

Dépôt des candidatures

Nous vous informons que le dépôt des candidatures pour les élections départementales se déroulera exclusivement à la préfecture de Montpellier (en salle de convivialité niveau -1)

- ✓ **Pour le premier tour du lundi 26 avril au mercredi 5 mai 2021 sur rendez-vous au :
04 67 61 63 81 ou 06 89 04 35 79**
 - Du lundi 26 avril au vendredi 30 avril de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
 - Du lundi 3 mai au mardi 4 mai de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
 - Le mercredi 5 mai de 9h00 à 16h00

Le tirage au sort pour l'attribution de l'ordre des panneaux, sera effectué :

- Le mercredi 5 mai à 16h30 à la Préfecture de l'Hérault

COMPTE TENU DU CONTEXTE SANITAIRE, UNE SEULE PERSONNE PAR BINÔME POURRA PARTICIPER AU TIRAGE AU SORT

- ✓ **Pour le second tour de scrutin, le lundi 21 juin de 9h00 à 18h00 (sans interruption)**

Les délais de dépôt sont impératifs et ne sauraient être prorogés

- **Au maximum 2 personnes pour le dépôt d'une candidature -
Port du masque obligatoire**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE ACCEPTÉ

Pour les personnes résidant à plus de 10 Km, pour déposer une déclaration de candidature, vous devez remplir une attestation de déplacement dérogatoire et cocher la case n°4 « convocation judiciaire ou administrative, démarches ne pouvant pas être menées à distance. »

Vous trouverez par ailleurs des informations sur ces élections sur le site internet de la préfecture :

www.herault.gouv.fr (Politiques-publiques/Elections-et-citoyennete/Elections/ELECTIONS-DEPARTEMENTALES-2021)

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2